
COMPTE RENDU DE REUNION – COMITE DE PILOTAGE

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DES COLLINES

12 JUILLET 2024 A 10H

Présents : Gil THOMAS Maire de Cervens, Coralie DECOMBARD adjointe au Maire de Cervens, Catherine MARTINERIE Maire d'Orcier, Céline BURGNIARD adjointe au Maire de Perrignier, Martine SIEGER Adjointe au Maire d'Armoy, Julie PRETI Adjointe au Maire de Draillant, Anne LEPIZZERA bibliothèque de Cervens, Martine MORATAL bibliothèque de Perrignier, Isabelle BARRATAY bibliothèque d'Armoy, Nelly MONTEIRO bibliothèque d'Orcier, Lauriane BAUD Secrétaire Générale Cervens

1/ Projet de règlement

Monsieur le Maire de Cervens propose une ébauche de règlement pour le réseau des bibliothèques. Les différents retours faits seront pris en considération et la version définitive du règlement sera transmise aux communes (qui possèdent des bibliothèques) pour validation en Conseil Municipal.

2/ Proposition de portail internet - KARVI

Gil THOMAS présente le devis de l'entreprise KARVI pour la mise en place d'un portail dédié au réseau. Le cout du devis pour le lancement du portail (incluant la formation d'un agent) serait de 2880 € TTC.

Il est proposé de demander au prestataire de prévoir la formation des 4 bibliothécaires. Au vu de ce rajout au budget, un point budgétaire sera fait en fin d'année. Si un besoin d'abondement supplémentaire devait être nécessaire, il se fera éventuellement sur la participation des communes pour l'année prochaine.

Concernant l'ergonomie du portail il est proposé de demander l'ajout d'un onglet « animations » dans le bandeau. Cet onglet sera décliné en 5 sous-onglets : un par bibliothèque et un pour le réseau.

En termes d'utilisation il sera nécessaire de prévoir des accès pour chaque bibliothécaire notamment pour les animations et les informations propres aux différents bibliothèques.

3/ Gestion des périodiques

A la suite de la réunion de février, il avait été acté que Anne LEPIZZERA à Cervens devait centraliser les demandes de devis pour les périodiques de l'ensemble du réseau. Dans la pratique cette méthode s'est avérée peu pratique pour les bibliothécaires. Il est donc décidé que, dorénavant, chaque bibliothécaire gèrera ses demandes de devis en direct. Les devis

seront ensuite transmis à la bibliothèque de Cervens qui fera le lien pour signature du Maire et information à la comptabilité.

Il est rappelé la nécessité de différencier sur les devis l'adresse de livraison et l'adresse de facturation.

4/ Prestataire marché livres : Majuscule

Les bibliothécaires du réseau font remonter certaines problématiques au niveau des commandes de livres chez Majuscule :

- Sur le site, les paniers des autres bibliothèques du réseau ne sont plus visibles ce qui ne permet plus de gérer les doublons. Il s'agirait apparemment d'une problématique liée au RGPD mais le prestataire devra y remédier.
- La bibliothèque d'Armoy a rencontré un problème lors de la validation de commande sur le site.
- La bibliothèque de Perrignier a reçu des bons de livraison sans les livres correspondants.
- Le catalogue de choix de livres semble parfois très limité et serait à élargir.

Il est convenu qu'une rencontre sera organisée d'ici fin août / début septembre avec le prestataire afin de faire remonter ces éléments. D'ici là il sera nécessaire de prendre à nouveau connaissance du marché pour identifier le détail de l'offre.

La consultation de l'ensemble des parties prenantes sera nécessaire lors de la rédaction du prochain appel d'offre pour définir précisément les critères demandés.

5/ Navettes

Gil THOMAS pose la question de reconduire les navettes de la même manière l'an prochain. Cette solution est validée à l'unanimité.

Pendant les congés des bibliothécaires, il est acté que celles-ci s'organisent entre elles pour la gestion des flux de livres et éventuellement l'annulation de certaines tournées de navettes si nécessaires.

Il est précisé qu'il n'y aura pas de navette Savoie Biblio en août, la prochaine sera en septembre.

6/ Troc livres

Cette animation aura lieu le 16 novembre 2024 à Orcier.

Personnel : la mise à disposition d'employés techniques sera nécessaire le vendredi après-midi pour l'installation et le lundi pour le rangement. Le Maire de Cervens précise que les employés

communaux de Cervens ne travaillent pas le vendredi après-midi. Ils s'occuperont donc du rapatriement des livres le lundi.

Matériel : les tables et bancs sont à disposition à Orcier. Une benne à ordures sera nécessaire pour jeter des livres : Catherine MARTINERIE s'en occupe. Avant de jeter plusieurs solutions sont proposées : La ressourcerie à Anthy, les EPHAD, les boîtes à livres, les associations humanitaires.

Buvette : elle sera tenue par l'APE d'ORCIER

Communication : l'affiche sera réalisée par Nelly MONTEIRO (les communes devront transmettre leur logo par mail) et la presse sera contactée par Anne LEPIZERRA.

Bénévoles : En plus des 4 bibliothécaires, il faudra environ 2 ou 3 bénévoles de plus en permanence. Des plannings de bénévoles vont être établis par créneau horaire par chaque bibliothécaire puis mis en commun.

Budget : Le budget maximum de l'évènement est fixé à 200 €

7/ Questions diverses

- Fournitures administratives : Nelly MONTEIRO centralise les demandes.
- Prochaine réunion du réseau : prévoir un point sur le nombre d'adhérents par commune pour chaque bibliothèque.
- Animations scolaires : il a été décidé que les animations scolaires étaient réalisées uniquement dans les écoles des communes qui possèdent une bibliothèque. Cependant, pour les autres communes adhérentes un accès à l'emprunt de livres en quantité pour les professeurs des écoles qui en font la demande est possible.
- Crèches : les crèches de Thonon Agglo ont été reprises en direct par les communes et les conventions avec les bibliothèques restent d'actualité, notamment avec le multi accueil d'Allinges. Concernant la micro-crèche du Lyaud les propositions de partenariat des bibliothécaires avec les structures étaient restées infructueuses jusqu'à présent.

Le Maire de Cervens
Gil THOMAS